



PREFECTURE DE POLICE
CABINET DU PREFET
Service de la Communication

Paris, le 13 octobre 2008

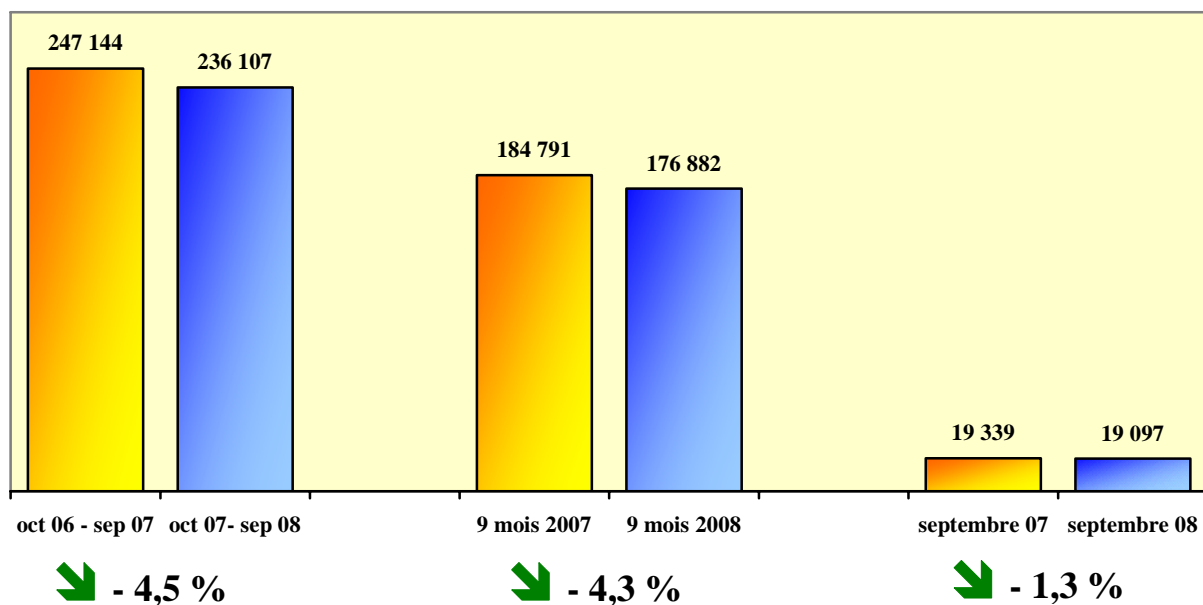
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Évolution de la délinquance à Paris
et de l'activité des services de la Préfecture de Police
d'octobre 2007 à septembre 2008**

**ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE
(d'octobre 2007 à septembre 2008).**

→ En septembre 2008, en comparant les faits constatés par périodes de **12 mois consécutifs**, l'ensemble des crimes et délits relevés à Paris est en **baisse de - 4,5 %** (236.107 faits d'octobre 2007 à septembre 2008 contre 247 144 faits d'octobre 2006 à septembre 2007).

ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Egalité Fraternité

PREFECTURE DE POLICE

9, Boulevard du Palais - 75195 PARIS RP - Tél. : 01 53 71 53 71 / 01 53 73 53 73

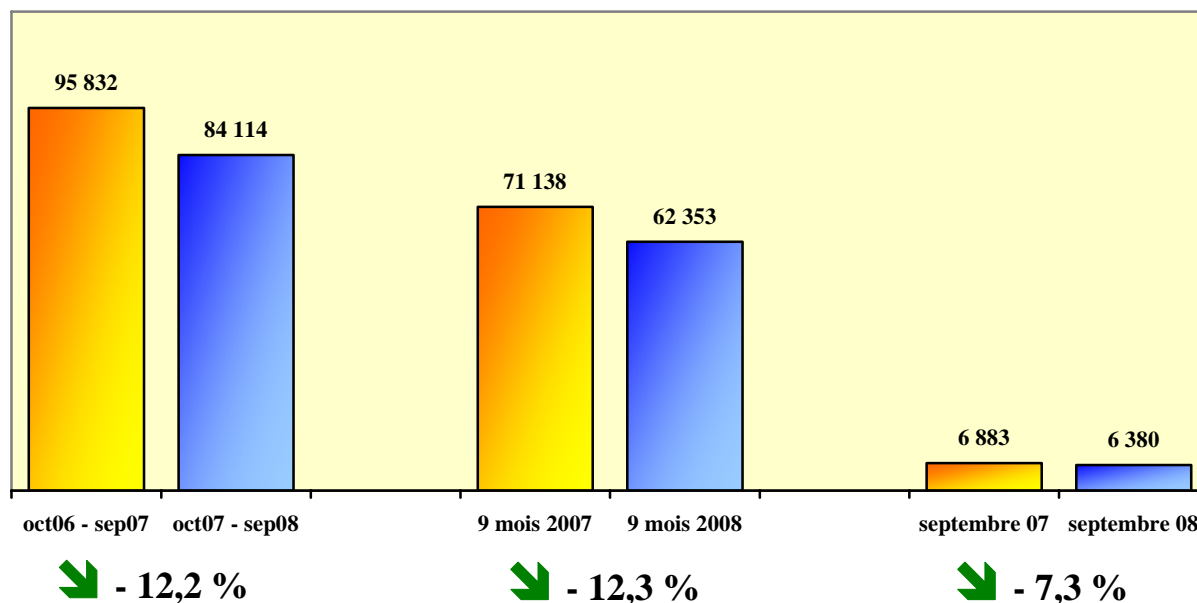
Serveur vocal : 08 36 67 22 22 (0,225 €/minute)

3611 PREFECTURE DE POLICE (gratuit les trois premières minutes puis 0,112 €/minute)

<http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr> - E-mail : courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr

→ Avec 84.114 faits constatés, les **délits de proximité*** diminuent de **- 12,2 %** par rapport à la période d'octobre 2006 à septembre 2007 (95 832 faits).

ÉVOLUTION DES DÉLITS DE PROXIMITÉ



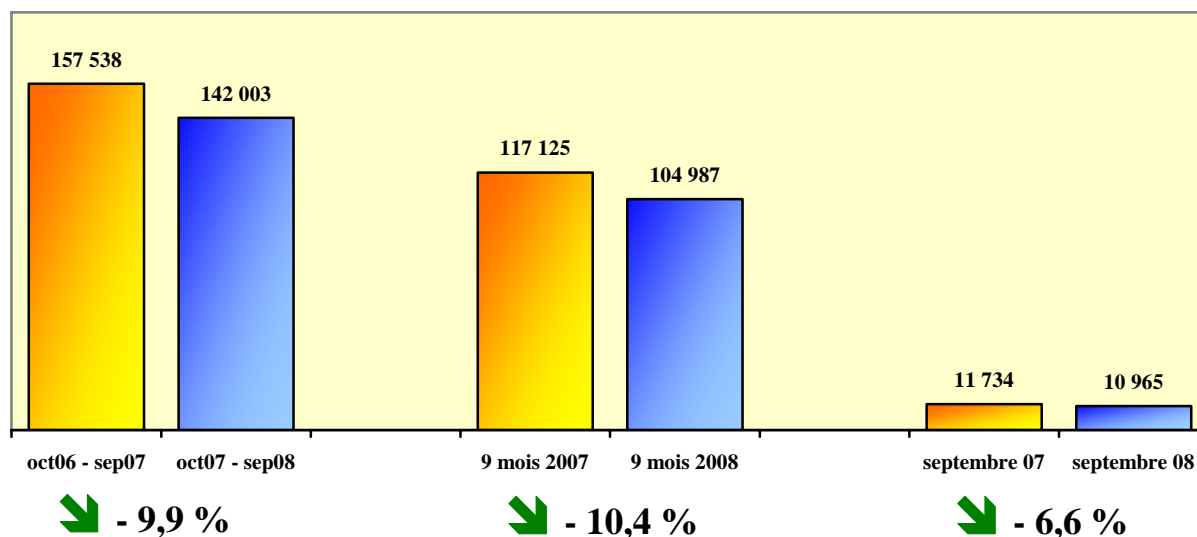
* La délinquance de voie publique a changé d'appellation depuis le 1^{er} janvier 2008 pour devenir la délinquance de proximité.

→ Sur les trois indicateurs de l'Observatoire National de la Délinquance seul celui concernant les escroqueries et infractions économiques et financières augmente :

❶ **Atteintes aux biens** : 142 003 faits contre 157 538 soit un recul de **- 9,9 %**

On notera la baisse des vols avec entrée par ruse (- 13,6 %), des cambriolages (- 20,4 %), des vols violences sans arme à feu (- 11,2 %), les vols liés à l'auto et aux deux roues (- 14,0 %), des autres vols simples au préjudice des particuliers (- 8,0 %) et des destructions et dégradations de biens (- 10,3 %).

ÉVOLUTION DES ATTEINTES AUX BIENS



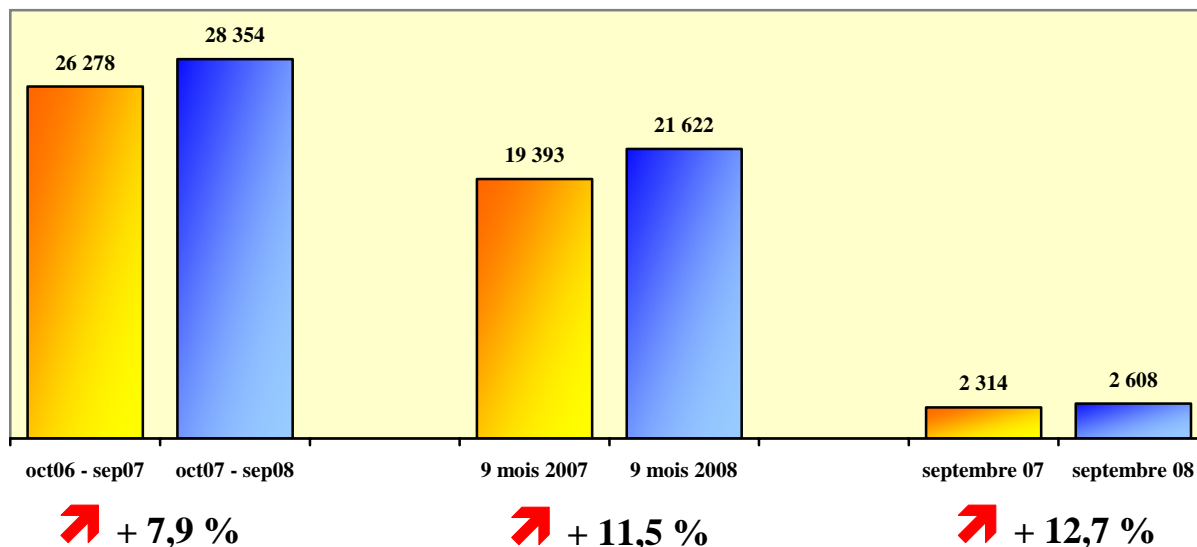
② Escroqueries et infractions économiques et financières (E.I.E.F) :

28 354 faits contre **26 278** soit une hausse de **+ 7,9 %**

Deux des trois agrégats qui constituent cette rubrique augmentent : « la délinquance économique et financière » (+ 8,4 %) et les « escroqueries, faux et contrefaçons » (+ 8,1 %) qui représentent 92,3 % du total des E.I.E.F.

Seuls les « délits liés à l'usage des chèques » diminuent (- 40,6 %).

ÉVOLUTION DES INFRACTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

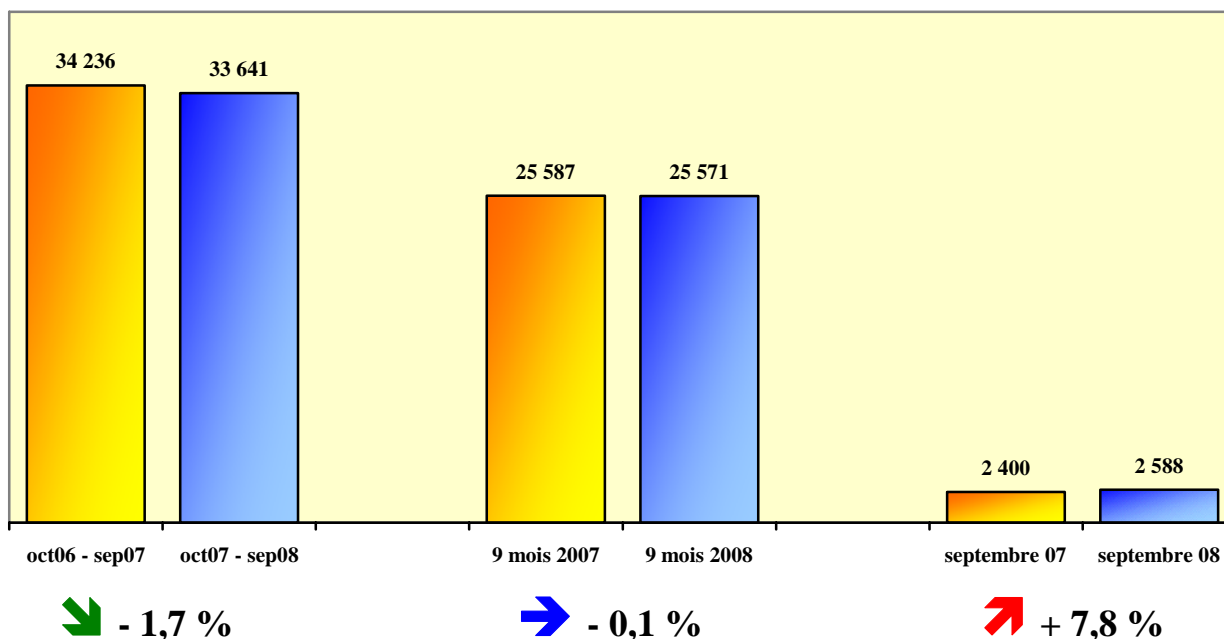


③ Atteintes volontaires à l'intégrité physique :

33 641 faits contre **34 236** soit une diminution de **- 1,7 %**.

Cette diminution est principalement due à la baisse des violences physiques crapuleuses (- 10,2 %). On remarque que les violences physiques non crapuleuses augmentent (+ 5,6 %) mais leur taux d'élucidation reste très élevé (79,9 %) et largement supérieur à la moyenne.

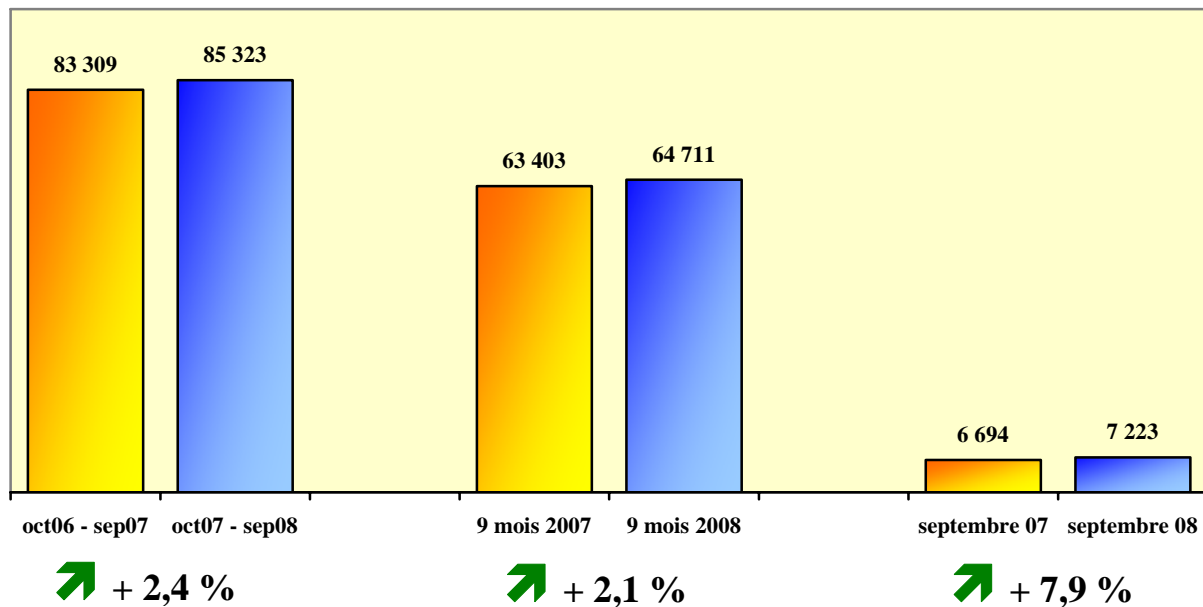
ÉVOLUTION DES ATTEINTES VOLONTAIRES À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE



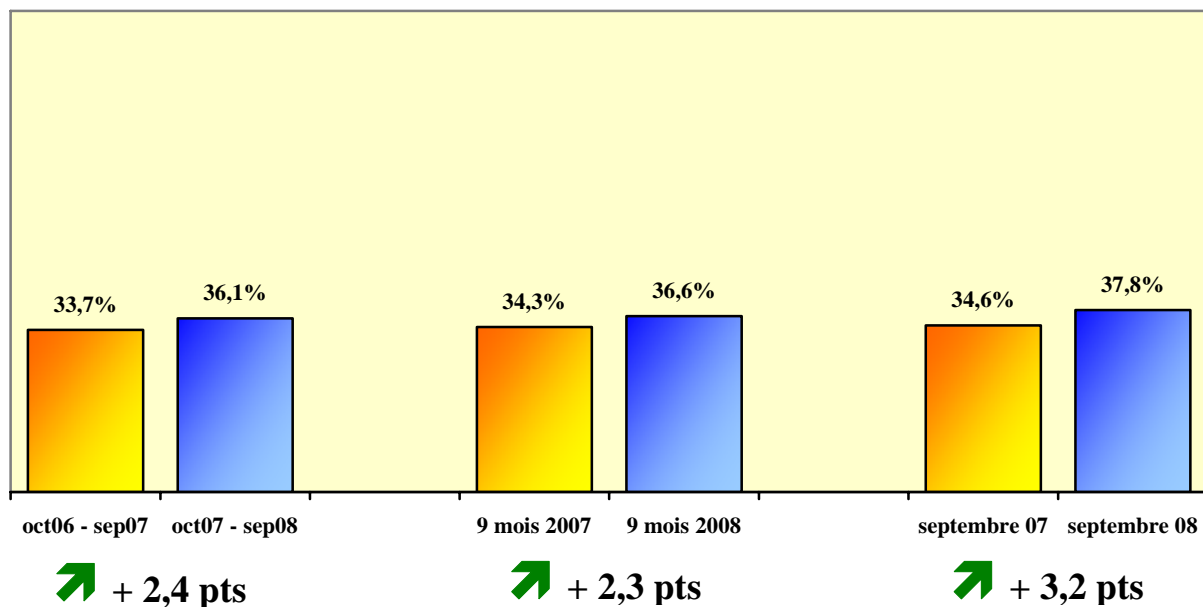
ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DES SERVICES DE POLICE

⇒ *L'activité des services est restée soutenue.*

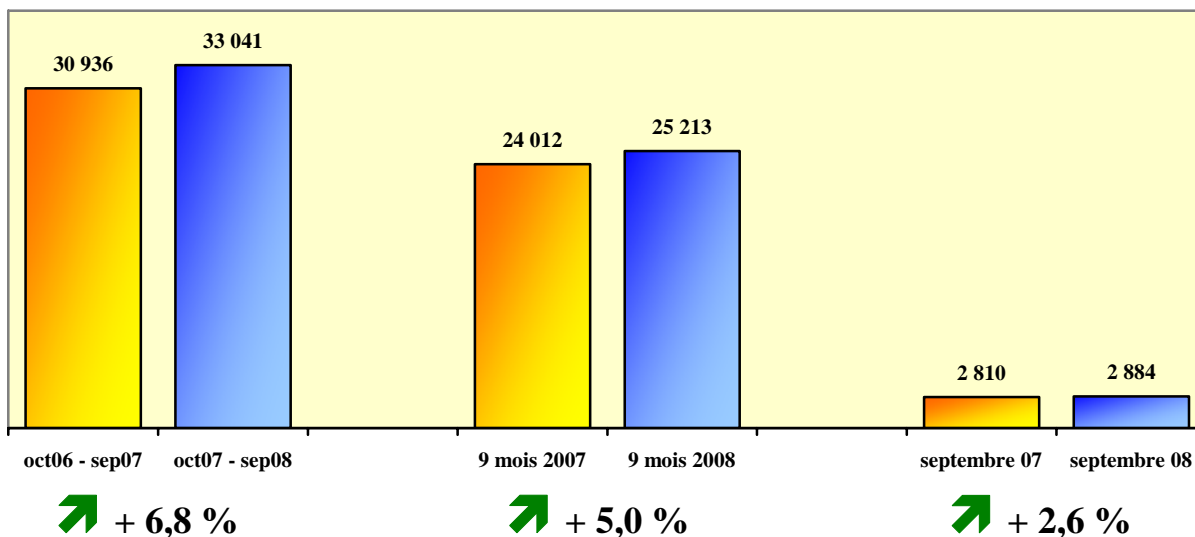
ÉVOLUTION DES FAITS ÉLUCIDÉS



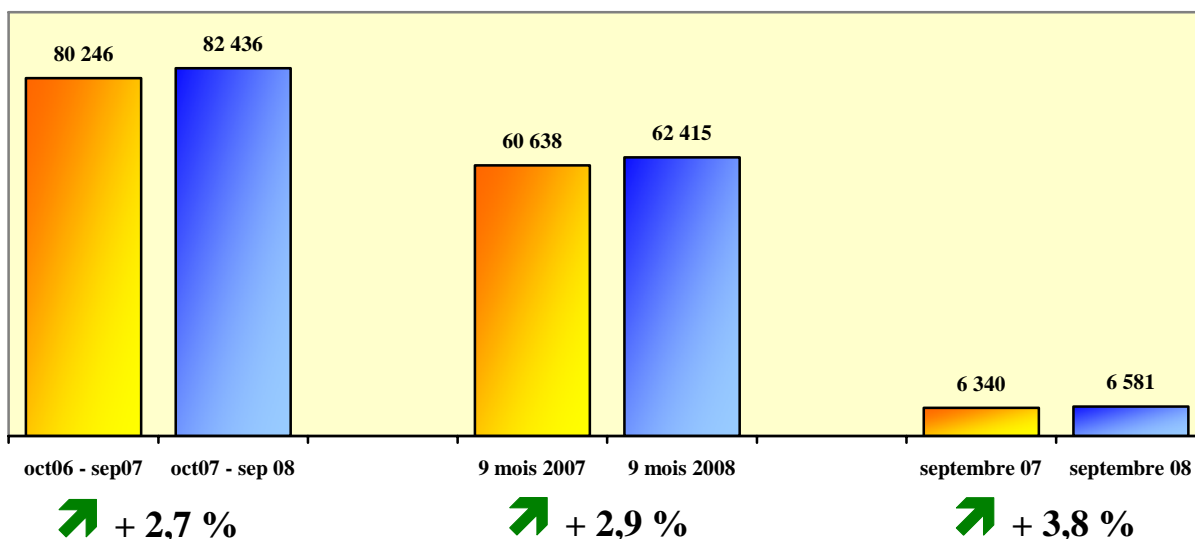
ÉVOLUTION DU TAUX D'ÉLUCIDATION



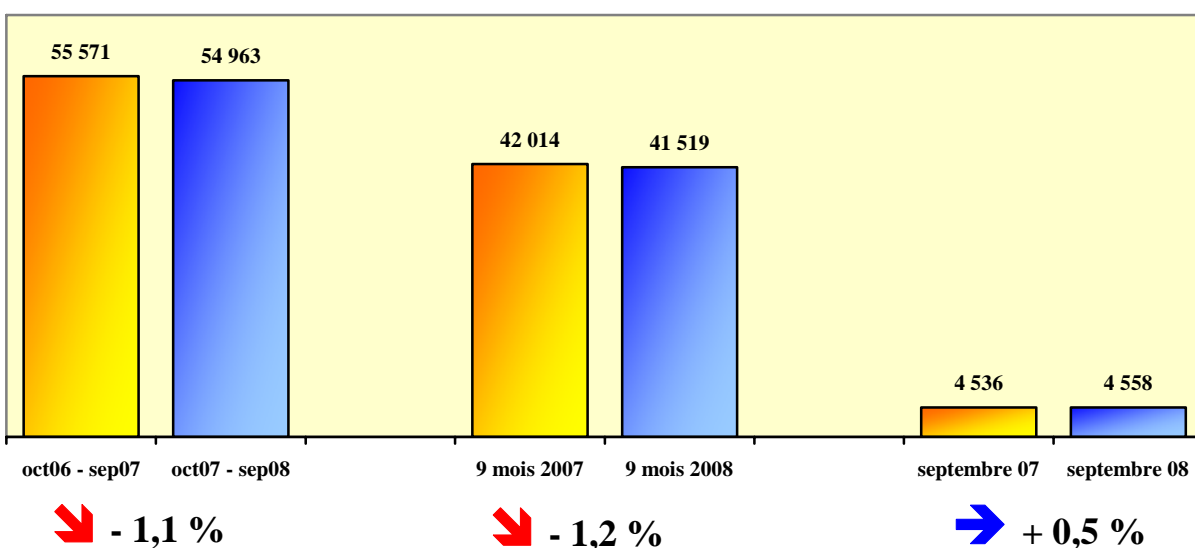
ÉVOLUTION DES INFRACTIONS RÉVÉLÉES PAR L'ACTION DES SERVICES



ÉVOLUTION DES PERSONNES MISES EN CAUSE



ÉVOLUTION DES PERSONNES PLACÉES EN GARDE A VUE



LES AFFAIRES MARQUANTES UTILISANT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

LA VIDÉO-PROTECTION

- **Le 17 septembre 2008**, interpellation en flagrant délit d'un individu pour tentative de vol à main armée dans une bijouterie. Un rapprochement fut effectué avec cinq autres tentatives de vols à main armée et de violences volontaires au préjudice d'établissements bancaires ayant respectivement eu lieu les 5, 6, 11 (deux faits) et 12 septembre 2008. L'enregistrement de vidéo-protection de l'une des tentatives du 11 septembre permet de confondre le mis en cause qui fut par la suite formellement identifié par les témoins des trois premières tentatives. Il a été **déferé au Parquet de Paris**.
- **Le 8 septembre 2008**, une personne était rouée de coups à la terrasse d'un café par des individus dont l'un sautait à pieds joints sur la tête de la victime à plusieurs reprises avant de prendre la fuite. Identifiés, grâce notamment à l'exploitation des enregistrements de vidéo-protection de la RATP, les deux mis en cause reconnaissent leur participation aux faits. Le plus violent des agresseurs était **incarcéré pour tentative d'homicide volontaire**, l'autre laissé **libre sous contrôle judiciaire**.
- **Le 13 septembre 2008**, suite à un vol à main armée dans une bijouterie, quatre individus cagoulés prenaient la fuite dans un véhicule qui était intercepté par deux motards de la police. Tandis que deux des occupants étaient interpellés, les deux autres passagers prenaient la fuite. L'exploitation des images de la vidéo-protection permet de retracer l'itinéraire de l'un d'entre eux et de retrouver ses vêtements abandonnés dans le métro. Leur analyse permet l'interpellation de cet individu qui avouait les faits et identifiait comme complice les deux individus interpellés plus tôt. Les trois malfaiteurs ont été **déférés au Parquet de Paris**.

LES EMPREINTES GÉNÉTIQUES

- **Le 8 septembre 2008**, un homme a été **écroué pour association de malfaiteurs**. Le 15 mai 2008, des policiers repéraient le comportement suspect de deux individus surveillant une banque du Blanc-Mesnil (93) à bord d'une voiture. Les individus prirent la fuite en abandonnant le véhicule volé; l'examen des effets laissés dans ce dernier permit l'identification de l'un d'entre eux et grâce aux traces ADN relevées le rapprochement avec une affaire de vol à main armée commise le 2 février 2008 dans l'Oise.
- **Le 9 septembre 2008**, un homme était arrêté pour tentative de viol à l'égard d'une femme commis le 2 novembre 2007. En se débattant, la victime avait arraché la montre de son agresseur qui portait des traces d'ADN. Identifié au FNAEG, le mis en cause niait les faits et était **déferé au Parquet de Paris**.
- **Le 9 septembre 2008**, un homme était arrêté pour deux vols à main armée commis dans des bureaux de change situés en Seine-Saint-Denis le 29 décembre 2007 et le 19 janvier 2008. L'individu qui se faisait passer pour un agent de sécurité, avait distrahit l'attention de la guichetière en renversant un café lors de la première affaire. Il fut identifié grâce aux traces ADN relevées sur le gobelet et **déferé au parquet de Bobigny**.